

L'émancipation de la femme dans la société rom traditionnelle de Roumanie

Marion COLARD
Centre Culturel Maison de la Création, Bruxelles
Marioncolard01@gmail.com

Abstract

L'émancipation de la femme dans la société rom traditionnelle de Roumanie s'intéresse à l'émancipation de la femme rom de Roumanie qui permettrait la réconciliation entre la société majoritaire roumaine et les communautés roms, souvent exclues sur base de leur ethnie et leur situation de pauvreté extrême. La femme rom, souffrant d'une triple discrimination basée sur son genre, à la fois à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté, est la médiatrice entre ces deux entités. Malgré tout, plusieurs dysfonctionnements et pressions tant internes qu'externes empêchent la femme de s'émanciper dans plusieurs domaines tels que l'éducation, l'emploi, la santé, etc. Cet article tente également de comprendre si une conciliation entre valeurs traditionnelles et modernes est possible pour la femme rom émancipée.

The emancipation of women in traditional roma community in Romania analyses the emancipation of Roma women in Romania as a possible way to reconcile the mainstream society with Roma communities, which continue to suffer from exclusion on grounds of their ethnicity and extreme poverty. Although the Roma woman faces a third discrimination, as a woman, both in her community and outside her community, there is a chance that she could act as a mediator for these two entities. However, many internal and external pressures and disruptions severely hinder women's emancipation in areas like education, employment, health care system, etc. This paper also tries to understand whether or not the emancipated Roma woman could actually live with a mix of both traditional and modern values.

Keynotes : Roma, emancipation, Romania, women, empowerment



Introduction

À l'heure actuelle, les Roms constituent la minorité ethnique la plus importante en Europe. La Roumanie, un des pays les plus pauvres de l'Union Européenne, en recense 8% de sa population totale. Ces Roms subissent une exclusion de la société dite *mainstream*, à la fois par racisme et par effet de l'extrême pauvreté dans laquelle bon nombre d'entre eux sont contraints de survivre.

Méthodologie et contexte

Cet article s'appuie sur plusieurs sources dont des documents officiels des organisations non gouvernementales de dimension européenne ainsi que des ouvrages de spécialistes de la question. Une observation de terrain d'une période de février à avril en Roumanie a été effectuée ainsi que neuf interviews avec plusieurs personnes clés, témoins ou spécialistes. Ces entretiens étaient semi-directifs et ont été fait par prise de note et non enregistrées.

A noter que le terme « Rom » est utilisé, conformément aux institutions européennes et le Conseil de l'Europe « en tant que terme générique couvrant diverses populations qui présentent plus ou moins les mêmes caractéristiques, [...] qu'ils soient sédentaires ou non [...] » (COM, 2011, cité par Migrations Magazines, 2012). L'auteur de cet article est consciente des réalités socio-historiques, des diversités culturelles et géographiques sur lesquelles chaque terme repose. Le terme « Rom » ou « communauté rom » est utilisé par souci de clarté.

La Roumanie, qui a fait son entrée dans l'Europe en 2007, reste à l'heure actuelle l'un des pays les plus pauvres de l'Union Européenne. Dans l'UE, est considérée comme pauvre, en termes monétaires, toute personne dont les revenus sont inférieurs à 60% du revenu "médian" national¹ (Armand-Eeckhout, L. (2013). Avec 180 euros, la Roumanie a le seuil de pauvreté le plus faible (Observatoire des inégalités, 2014).

Le gouvernement roumain reconnaît officiellement les minorités ethniques du pays. La législation distingue la citoyenneté, droit du sol, de l'appartenance ethnique, droit du sang. Les Roms ont une représentation permanente d'un ou de plusieurs députés à la Chambre des Députés soit comme faisant partie du *Partida de Romenge*, (Parti des Roms), soit comme membre d'un autre parti plus générique. Selon la Constitution, tous sont égaux en droits et toute discrimination est punie par la loi ; il existe cependant d'importantes tensions entre les Roumains et ces communautés roms.

Dans la pratique, les communautés roms sont victimes de discrimination liée à leur ethnie et à leur pauvreté. Le terme « Rom » est souvent associé à « culture de pauvreté » et au sous-développement social. Même si bon nombre de Roms n'entrent pas dans ces critères et sont intégrés à la société roumaine, il subsiste une majorité de Roms souffrant de problèmes de pauvreté, de chômage, d'accès limité aux soins de santé et à l'éducation. La Banque Mondiale estime leur espérance de vie en Europe centrale et occidentale à 10 ans de moins que la moyenne du reste de la population nationale. Les conditions de vie précaires et le manque d'accès aux soins d'hygiène et de santé exposent cette population

¹ Les personnes à risque de pauvreté sont celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu équivalent-adulte disponible inférieur au seuil de pauvreté qui est fixé à 60% du revenu médian national équivalent-adulte (après transferts sociaux). Le revenu équivalent-adulte est calculé en divisant le revenu total du ménage par sa taille, déterminée par l'application des pondérations suivantes: 1,0 au premier adulte, 0,5 aux autres membres du ménage âgés de 14 ans ou plus et 0,3 à chaque membre du ménage âgé de moins de 14 ans.

à un risque de mortalité plus élevé. La marginalisation et la stigmatisation renforcent les inégalités et ces conditions précaires aggravent les préjugés véhiculés par la société à leur égard. C'est donc un cercle vicieux dans lequel la société roumaine est plongée où, par manque de dialogue et en raison d'a priori, la haine de l'autre mine la cohésion sociale du pays.

Peut-on parler de culture rom ?

Préalablement, il est à noter que nous définissons la culture comme « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte » (Rocher, G., 1992, p.4).

Peut-on parler d'une seule et même culture rom, qui serait commune à tous les peuples roms vivant dans l'Europe centrale et occidentale ? Peut-on même parler d'une culture rom pour les peuples roms vivant en Roumanie ? Selon Jean-Pierre Liégeois, fondateur du centre de recherches tziganes à l'Université Paris-Descartes et expert en vue pour les institutions européennes et le Conseil de l'Europe sur les questions roms, on ne peut pas parler à proprement dit de « culture rom » car ils forment un ensemble de populations très diversifiées, ayant des langues, des pratiques culturelles et des valeurs spécifiques (Jean Pierre Liégeois cité par Touyard, J. et Conte, C., 2008).

En Roumanie, il est également difficile de parler « d'une communauté rom » qui regrouperait toutes les communautés présentes sur le territoire car elles sont toutes singulières et surtout, elles se rattachent culturellement à chaque région dont elles sont spécifiques. En effet, la Roumanie est un pays récent, né du Traité de Saint-Germain en 1919 qui unit les anciennes principautés moldo-valaques et la Transylvanie. Véritable mélange culturel, linguistique et social, la Roumanie conserve des disparités nationales intégrées par les Roms selon leur situation géographique dans le pays artificiellement créé.

Dans son ouvrage *Roms de Roumanie : la diversité méconnue*, Martin Olivera, Docteur de l'Université Paris-Ouest Nanterre, tente d'expliquer que les recensements quantitatifs de la population d'ethnicité rom dans le pays ne sont pas entièrement pertinents et que la diversité des communautés doit être prise en considération. Il semblerait que les études de recensement réalisées dernièrement mettent en avant des chiffres souvent inférieurs à la réalité. Beaucoup de personnes d'ethnicité rom ne se déclarent pas en tant que telle lors des recensements. La raison la plus souvent évoquée est celle de la « honte de la tziganitude » de la part des Roms, qui préfèrent estomper cette appartenance par peur de discriminations. Mais il existe d'autres raisons, parfois contradictoires, qui poussent les Roms à s'affirmer roumains ou hongrois plutôt que Roms. Une d'elles est que les Roms, même s'ils sont ostensiblement traditionnels et affirment leur identité, veulent faire une distinction entre le « nous communautaire » et « eux, les autres Tziganes ». En effet, quelle que soit la communauté, les personnes veulent se distinguer des autres Roms qu'elles considèrent comme primitifs, voleurs, mauvais. La vision stéréotypée, fantasmée du « Gipsy », est également partagée par ceux-ci. Inversement, des individus totalement intégrés dans la société roumaine, qui ne se distinguent pas de leurs voisins, vont affirmer leur identité rom et être actifs dans les mouvements associatifs et militants sur la question. Il est donc difficile d'élaborer un « type rom » se déclarant plus volontiers rom.

En Roumanie, il existe plusieurs « groupes-types » dans lesquels pourraient s'identifier les Roms mais malgré cela, les Roms ne s'identifient pas toujours à ces catégories. Dans l'étude menée sur 848 communautés, 500 entrent dans les catégories « autres roms » et « sans réponse ». Cela prouve qu'il y a une absence de sentiment d'appartenance ethnique et paradoxalement, un attachement communautaire local. En effet, les Roms définissent leur communauté en référence à une ville ou un réseau de communes qu'ils présentent comme leur lieu d'origine, c'est-à-dire là d'où leur famille vient (Olivera, M. 2009).

On ne peut donc pas parler de « Roms de Roumanie » ou de « culture rom » propre au pays en tant que catégorie générique, ni groupe social ou entité culturelle mais il est nécessaire de saisir les réalités socioculturelles de ces communautés au niveau local.

Femme comme rôle de médiateur

Cet article tente notamment de mettre en avant l'importance du rôle de la femme comme médiateur entre la société roumaine traditionnelle et sa propre communauté, la société traditionnelle rom. Son émancipation au sein de la communauté est un facteur déterminant dans les possibilités de conciliations entre ces deux entités, souvent en conflit.

La femme rom évolue au sein d'une communauté traditionnelle profondément patriarcale. Le statut de l'homme est supérieur en prestige à celui de la femme ; il exerce le rôle de chef de famille, qui détient la totalité du pouvoir symbolique et décisionnel. Malgré cette infériorité, la femme joue un rôle majeur, bien que paradoxal, dans l'inclusion des Roms. En effet, leur rôle est central car en tant que mères, elles participent à l'éducation de leurs enfants et à la transmission de valeurs. Leur analphabétisme n'est donc pas sans conséquences. Ayant reçu une éducation, elles peuvent alors insuffler un changement de perception et d'évolution des mentalités auprès de leurs enfants. De plus, leurs relations privilégiées à l'extérieur de la communauté, au contact de la société roumaine majoritaire, peuvent être une solution de (ré) conciliation et de compréhension mutuelle.

L'analyse de terrain

Comme mentionné dans la méthodologie, l'article se base sur des documents et sources écrites mais également sur des interviews auprès de différentes figures féminines issues essentiellement de la « communauté rom ».

Mihaela Zatreanu est une activiste rom spécialisée dans le domaine de l'éducation (voir annexe A). Agée d'une quarantaine d'années, elle est une femme consciente de son intelligence et de son élégance. Elle revendique son identité rom mais ne se définit pas comme traditionaliste car elle a embrassé la modernité et évolue dans la société moderne roumaine. Elle est séparée de son conjoint, pour des raisons de violence conjugale, et élève seule son fils de 14 ans. Elle se dit depuis toujours attirée par la modernité. « Je n'aurais pas pu vivre de façon traditionnelle, j'étais trop attirée par les gens émancipés dans mon école, à la télévision. J'étais attirée par l'extérieur, le côté provocateur. » (Zatreanu, 15 mars 2015). (Zatreanu, 15 mars 2015).

Nicoleta Bitu (Annexe A) a passé la moitié de sa vie à manifester pour les droits des Roms et surtout les droits des femmes. Appartenant à une génération héritière des valeurs communistes et de la chute du régime, Nicoleta était souvent critiquée pour sa « roumanisation » au sein de sa communauté. Elle a été une des précurseurs de la

revendication pour les droits des Roms au niveau national et international. Nicoleta explique : « lorsque tu entres en conflit avec ces valeurs traditionnelles roms, tu es perçue comme un danger, une traîtresse parce que tu commences à parler de choses taboues. » (Bitu, 22 avril 2015). Nicoleta vient d'une communauté rom très traditionaliste appelée *Calderash* (initialement des chaudronniers d'où leur nom), qui sont connus pour la perpétuation de règles de conduite très strictes. « Cette période [de l'adolescence] a été conflictuelle car je me posais beaucoup de questions par rapport à mon corps, à ma sexualité et c'était impossible d'en parler à la maison. Ce conflit interne de femme m'a fait me questionner. À mes 21 ans, j'étais dans une errance totale de mon corps et de ma sexualité » (Bitu, 22 avril 2015).

Andreea Braga (voir annexe A) est la Directrice du centre FILIA de Roumanie, un centre d'étude des genres et du développement qui défend l'égalité des genres dans la société roumaine, profondément patriarcale. Andreea a soutenu un doctorat sur les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes roms et non-roms. Dans son travail, elle a mené une série d'entretiens pour tenter de comprendre la relation de violence domestique qui s'établit dans la majorité des foyers roumains. Les conclusions de son doctorat montrent que la violence est présente dans toutes les familles roms ou non-roms. Les femmes ne reconnaissent que l'extrême violence mais sont exposées au quotidien à la violence symbolique exercée par toute la communauté. Cette vision traditionaliste et patriarcale de la famille est donc commune à la société roumaine dans son entièreté, principalement dans les zones rurales, pas seulement chez les communautés roms.

R. est une jeune journaliste rom âgée de 21 ans. Elle est très belle et se dit émancipée. On pourrait facilement la confondre avec une roumaine du milieu urbain et sophistiqué car elle a adopté la mode et les attitudes modernes. Très maquillée, beaucoup de bijoux, faux cils et faux ongles, elle attire les regards. Lors de notre interview, beaucoup d'hommes se retournent sur elle ou tentent de l'aborder. Elle ne répond à aucune des avances et reste imperturbable.

« Dès mes 16 ans, j'ai su que je voulais être une femme indépendante, je voulais avoir mon propre succès, pas comme les autres filles de mon village. Dans mon village, les femmes apprennent à être de bonnes filles et de bonnes épouses et puis quand elles se marient, elles cuisinent et font le ménage (voir annexe C). Tes parents te disent avec qui tu dois te marier. Tes parents te disent « tu n'es pas comme les autres filles [roumaines], tu es rom et tu as des traditions que tu dois respecter ». Les filles de mon village ne font pas carrière. Ma chance est d'avoir grandi à Bucarest, mes parents ont essayé de m'éduquer différemment, de devenir une vraie femme » (Anonyme, R. 26 avril 2015).

Le village de Brateiu, dans la région de Sibiu, a une population rom de 41 % (Centrul de ResursepentruDiversitateEtnoculturala, 2010). Nous y avons rencontré une famille rom très traditionaliste travaillant le cuivre et dont les valeurs roms traditionnelles sont extrêmement présentes dans cette famille. Les femmes portent le costume traditionnel rom : longue robe fleurie, tresses et fichu. Les deux filles, âgées de treize et quinze ans, ne peuvent plus aller à l'école, dans le but de les préserver des mauvais comportements des hommes. Ainsi, elles restent à la maison et apprennent comment faire le ménage et la cuisine. Leur petit frère Victor Junior, en revanche, huit ans, va à l'école et reçoit de très bonnes notes dont les parents sont très fiers. Il a également participé à une formation en artisanat et nous montre son diplôme (voir annexe D).

A Giulesti, quartier en périphérie de Bucarest, vit S., 11 ans. Sa famille ne possède pas de papiers d'identités et vivent dans une situation très précaire. Ils vivent dans une pièce composée d'un lit qu'ils se partagent et d'un chauffe-plat improvisé. S., dû à sa non

existence administrative, ne peut pas aller à l'école. Tous les jours, ses parents l'envoient dans le centre de la ville pour mendier. Les femmes de cette famille suivent une autre dynamique car Elena et Virginia, toutes les deux mariées et mères de plusieurs enfants, ont fait le choix de migrer à l'étranger quelques mois par an, de travailler dans le pays d'accueil et d'envoyer l'argent aux maris et aux enfants restés sur place (voir annexe E). Ce choix pour les femmes de migrer vers l'Europe Occidentale est courant. Les Roms voient l'Occident comme la terre promise, qui leur permettra de travailler et de gagner de l'argent. Cette vision semble utopique d'un point de vue extérieur mais il est vrai que les opportunités sont meilleures à l'Ouest, même si beaucoup finissent par mendier en rue. Les études et enquêtes sociologiques s'accordent à dire que la majorité des femmes qui partent abandonnent leur famille et commencent une nouvelle relation à l'étranger (World Bank, 2014). À l'heure actuelle, Elena et Virginia ne sont toujours pas rentrées et je ne peux savoir si elles le feront un jour. Ce phénomène de migration des femmes en Europe de l'Ouest est un aspect très important dans la dynamique de couple mais ne sera pas exploité dans cet article.

A travers les récits de ces femmes, nous allons tenter de déceler les possibilités d'émancipation ainsi que leur stratégie pour concilier les valeurs traditionnelles et patriarcales transmises par leur communauté et leur vie contemporaine de femme libre dans la société moderne roumaine.

La femme rom de Roumanie

Face à la société majoritaire roumaine, les femmes souffrent d'une triple discrimination basée d'une part sur leur ethnicité rom, d'autre part sur leur genre et enfin à cause de leur position sociale et économique faible et leur statut de citoyenne de seconde zone à l'intérieur même de leur communauté. (Liégeois, J-P., 2010). L'Europe, prenant conscience de ces disparités, a recommandé aux Etats Membres de l'UE d'apporter une attention particulière à la situation des femmes roms, en citant les femmes roms comme « un groupe dans un plus grand besoin que les hommes » (Bitu, N. et Morteau, C., 2010).

Il faut avant toute chose souligner l'importance de la communauté et son impact sur les individus d'ethnicité rom. L'étude réalisée par l'Open Society Institute en 2009, *Roma Women known and unknown Family Life and the Position of the Woman in the Roma Communities*, s'est intéressée aux familles roms et à la position de la femme à l'intérieur de ces communautés, sur base d'entretiens et en partant du postulat qu'il existe des différences significatives sur la position de la femme par rapport aux hommes et entre celles-ci. Les chercheurs ont évalué la position de la femme selon trois critères : son éducation, son investissement sur le marché du travail (c'est-à-dire, si elle reçoit une rémunération) et le contrôle de la communauté sur la vie individuelle. Cette étude a identifié trois types de communauté : les communautés traditionnelles où la communauté exerce un contrôle important, où l'éducation est de faible niveau et où le travail rémunéré des femmes est quasi inexistant ; les communautés rurales non traditionnelles où le contrôle de la communauté est moins puissant, le niveau d'éducation est plus élevé et il y a des possibilités pour la femme d'interagir dans la sphère économique mais il n'y a pas d'opportunité qui permettrait un investissement excessif dans le travail, et enfin les communautés urbaines non traditionnelles où le contrôle de la communauté est relâché, l'éducation est similaire à celle des communautés rurales non traditionnelles mais l'expérience de travail des femmes est

plus élevée et il existe de réelles opportunités pour elles de se faire engager pour un travail rémunéré en dehors de la maison.

La communauté est un aspect excessivement important dans le fonctionnement de la société rom. Elle régit le fonctionnement collectif et individuel des membres. Elle convient de ce qui est respectable ou non ; elle perpétue les traditions patriarcales et exerce une pression sur les membres pour qu'ils les respectent. Son jugement maintient les individus dans le respect des traditions et la peur de l'exclusion de cette communauté.

On assiste, dans les communautés non traditionnelles où la communauté n'exerce pas un puissant contrôle sur le fonctionnement de l'individu, à une plus grande égalité entre les genres et à un relâchement des traditions autoritaires patriarcales qui décidaient de tout dans la vie de la jeune femme, comme par exemple le mariage précoce. L'émancipation de la femme peut donc également dépendre du type de communauté dans laquelle elle évolue. L'environnement urbain, proche de la société majoritaire, permet le contact avec la modernité et le relâchement des valeurs patriarcales traditionnelles. Elle permet aux femmes d'entrer en contact avec des modèles d'émancipation.

« Mes parents veulent que je sois une fille respectable, que je ne boive pas, que je ne mette pas de mini-jupes. Je suis obligée de rentrer à dix heures du soir maximum et de sortir en compagnie de garçons de ma communauté d'origine car mes parents n'ont pas confiance et si j'exagère ou que je me montre en soirée, les gens vont dire que je suis une traînée. Il y a toujours l'avis des gens, les critiques qui font revenir les traditions au-devant et mes parents sont sous pression et m'obligent à les respecter »(Anonyme, R. 26 avril 2015).

Collectivité et individu

En effet, une des oppositions entre société traditionnelle et société moderne est cette notion de collectivité, de sens. Dans les communautés roms traditionnelles, l'être humain trouve un sens à son existence et existe par le biais de la communauté, la collectivité prime sur l'individu. Le chef de famille est toujours un homme et le pouvoir est masculin. La femme rom trouve sa « place » dans ce groupe mais elle est reléguée au statut de mère, épouse et ménagère. A l'opposé, dans les grandes villes empreintes de capitalisme, telles que Bucarest, les femmes ont la possibilité d'être libres de leurs choix et leurs actions. Malgré cette liberté, on observe une perte de sens dans la vie de ces hommes et femmes menant bien souvent à la solitude typique des grandes villes européennes. L'ère de la technologie et des machines a remplacé l'être humain et celui-ci, dans un monde qui semble tourner sans lui, ne permet pas de trouver le sens de sa vie. L'avènement de la Modernité place l'homme dans une position d'anonymat et d'inutilité. A l'intérieur des sociétés traditionnelles, les codes de conduite sont dictés par la communauté et la religion. Dans les sociétés contemporaines, où on assiste à une « déspiritualisation et une laïcisation », l'homme moderne perd ses repères (Pierobon, 2010, p.11). Ainsi, en prenant en compte toutes les nuances du contexte, on pourrait conclure que le traditionalisme non seulement renvoie à la collectivité, ce qui est rassurant, mais aussi se traduit par l'emprisonnement dans un rôle donné. En revanche, la modernité renvoie à la liberté de choisir son rôle dans la vie mais, parfois, au prix de l'anonymat et de la solitude, quand il devient indispensable de couper les ponts avec sa communauté d'origine.

Importance de l'émancipation de la femme

Avant de structurer les possibles domaines d'émancipation pour la femme rom et ses dysfonctionnements, intéressons-nous au but de cette émancipation. Que peut-elle apporter à la femme rom, ainsi qu'à la communauté ethnique et à la société majoritaire roumaine ?

Premièrement, cette émancipation permettrait une plus grande égalité des genres au sein de la société. Se libérant de son statut inférieur à l'homme, se détachant de son emprise patriarcale, la femme pourra ainsi faire valoir ses droits et devenir maître de sa vie.

De plus, la femme transmet les valeurs traditionnelles auprès de ses enfants. Si elle peut jouir d'un accès à un niveau d'éducation plus élevé et avoir des aspirations de vie plus grandes, elle pourra transmettre ce désir d'apprentissage et de développement personnel aux futures générations.

« Ces valeurs [roms] sont celles du respect, de la confiance, le support et l'altruisme, comment se comporter en société ; en dehors de la communauté et enfin, elle encourage ses enfants dans leurs études » (Zatreanu, 15 mars 2015).

Enfin, la femme peut jouer un rôle de médiateur entre la société roumaine et sa communauté car elle jouit de contacts privilégiés avec cette société. En effet, l'école des enfants, les courses au village, les rendez-vous médicaux permettent d'interagir avec les Roumains et ces relations pourraient être la base d'une compréhension mutuelle.

Différents domaines d'émancipation selon les institutions européennes

L'éducation

L'éducation semble être une des pistes clés pour l'émancipation de la femme. Elle permettrait à celle-ci d'obtenir de meilleures chances sur le marché du travail mais aussi d'arriver à une plus grande égalité au sein du couple. L'étude de l'Open Society Initiative montre que « dans les familles où le taux d'éducation est plus élevé et où il y a une expérience d'emploi sur le marché du travail, le statut de la femme est souvent meilleur, elle a une plus grande part dans le processus de décision du foyer et a un statut plus proche de l'homme » (Open Society Institute, 2009).

Par contre, l'éducation n'est pas le seul moyen de s'émanciper et c'est le contact avec la modernité, la télévision, les médias, les interactions avec la société majoritaire qui vont permettre une transition de valeurs. De plus, Nicoleta ajoute « il y a vingt ans je t'aurais répondu 'oui bien sûr' [l'éducation est la base de l'émancipation] mais aujourd'hui, je n'en suis même plus certaine. Le système scolaire n'est pas adapté, pas attractif. L'école ne te donne pas les clés pour réussir. Les relations de genre, l'éducation sexuelle, n'est pas questionnée à l'école, et cela ne te donne pas une perspective différente sur ta perception de femme que celle que tu as à la maison » (Bitu, 22 avril 2015).

« Non adapté, peu attractif ». Ces mots décrivant le système scolaire font écho aux réalités des enfants roms concernant la relation à l'école. Selon une étude de l'European Union Agency for Fundamental Rights (FRA), en Roumanie 22% des enfants roms âgés entre 7 et 15 ans ne vont pas à l'école (FRA, 2014). Selon l'European Roma Information Office (ERIO), sur les 11 pays européens membres dans cette étude, les filles roms sont moins enclines à finir l'école que les garçons : 54% des filles roms abandonnent l'école avant 16 ans contre 43% des garçons ; avec seulement 37% des filles qui continuent leur

éducation par rapport à 50% chez les garçons (ERIO, 2013). Il est important de préciser que sous le régime communiste de Ceausescu, de 1965 à 1989, les Roms ont subi une intégration forcée et ont été implantés dans le système scolaire. A cette époque, selon Nicoleta Bitu, 90% des Roms étaient lettrés. Ce n'est que depuis la chute du communisme et l'avènement de la société moderne capitaliste que les disparités en termes d'analphabétisme se sont développées.

Quelles sont les causes de ce taux important de décrochage scolaire et d'illettrisme ?

Avant tout, la société traditionnelle se base sur une culture de transmission orale et la culture de l'écrit n'est pas intégrée. De plus, si l'école permet la transmission des valeurs de vie, l'accès à un meilleur travail et statut social, « les Roms voient son utilité uniquement dans l'apprentissage de la lecture, l'écriture et l'obtention du permis de conduire » (Open Society Institute, 2009). Il est néanmoins obligatoire de nuancer ces propos et rappeler que dans les communautés non traditionnelles, l'éducation est vue comme une nécessité pour acquérir le succès.

Le système scolaire n'est souvent pas adapté et l'enseignement fait souvent preuve de ségrégation ethnique, c'est-à-dire de racisme. Sur base de leur identité rom, les enfants vont recevoir des traitements différenciés et pour la plupart, moins cléments. Lors de mon séjour en Roumanie, j'ai eu l'occasion de travailler sur un projet d'éducation aux médias avec une classe d'élèves de neuf à onze ans composée d'une majorité de Roms. Cette classe m'a dès le départ été présentée comme « bruyante, ingérable, très difficile ». Le local qui leur était assigné se situait au dernier étage du bâtiment, dans le fond du couloir. Au terme de notre projet, qui fut une réussite, une exposition a été organisée et le corps professoral et directionnel de l'école a été convié. Personne n'est venu. On peut observer dans ce cas précis, une différence de traitement et d'appréciation ainsi qu'un manque de confiance en la capacité des élèves roms à réaliser un projet abouti et positif.

De plus, il faut préciser que beaucoup d'enfants travaillent dès leur plus jeune âge pour aider leurs parents à subvenir à leurs besoins. La précarité pousse les enfants à abandonner l'école. « Si l'enfant doit choisir entre aller à l'école ou travailler pour avoir de quoi manger le soir, le choix est simple. C'est souvent d'un commun accord que l'enfant travaille. Il y a des cas où c'est forcé lorsqu'ils sont obligés de mendier en rue » (Zatreanu, 15 mars 2015).

Comment peut-on expliquer le taux de décrochage scolaire et d'illettrisme plus important chez les fillettes roms que chez les garçons ? En Europe, les femmes ont un meilleur parcours scolaire que les hommes, comme le démontrent les statistiques. En 2006, 81% des jeunes femmes européennes âgées de 20 à 24 ans ont un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire contre 75% des jeunes hommes du même âge, soit un écart moyen de 6 points (Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, février 2008). Pourquoi la tendance est-elle ici inversée ?

Une des raisons est la protection familiale de la jeune femme contre les dangers d'abus sexuel et les tentations du monde extérieur. Il existe un phénomène en Roumanie où les filles sont victimes d'harcèlement sexuel à l'école par les garçons. Les parents veulent protéger la virginité de leurs filles, culte que nous développerons plus bas, et les retirent de l'enseignement.

« Cela arrive dans chaque école. C'est l'âge de l'adolescence, le corps change et les enfants sont curieux. En Roumanie, il y a du harcèlement dans les collèges, les garçons veulent te toucher. C'est une sorte de jeu, tu essaies de te défendre, c'est assez

embarrassant. C'est un jeu, jusqu'à un point. Ce n'est pas un jeu très drôle » (Braga, 15 février 2015).

Madame B., en évoquant ce sujet, nous dira cette phrase : « Si les familles gardent les filles à la maison, c'est aussi pour s'assurer que la marchandise soit livrée en bon état [à la belle-famille à laquelle la fille est déjà promise] » (Anonyme, 2015).

Demandons-nous également si l'abandon précoce du système scolaire chez les filles roms ne serait pas lié à la préservation des traditions et de l'ordre établi ? En effet, la société rom traditionnelle peut considérer l'école comme inutile pour la femme qui doit seulement apprendre à cuisiner, laver et s'occuper d'un foyer. De plus, l'école pourrait donner à ces femmes d'autres perspectives d'avenir. Comment les hommes pourraient-ils survivre au quotidien si les femmes décidaient de quitter le foyer ? Cet abandon du système scolaire pourrait être le signe de maintenance des traditions et d'occultation de toute destinée différente.

L'emploi

Cette absence d'éducation a pour conséquence directe un manque de connaissances suffisantes pour trouver un emploi sur le marché du travail. Toujours selon l'ERIO, 21% des femmes roms travaillent contre rémunération comparés à 35% des hommes (ERIO, 2013). Mais le faible taux d'éducation n'est pas l'unique facteur empêchant les perspectives d'employabilité. Si beaucoup de Roms sont discriminés sur le marché de l'emploi de par leur ethnie, la femme l'est doublement de par son genre. Cette discrimination est exercée simultanément par les deux communautés. La communauté rom dites « intérieure », et plus particulièrement l'époux, n'est habituellement pas enclin à ce que sa femme travaille car il attend d'elle qu'elle s'occupe prioritairement du foyer et son mari craint pour sa sécurité à l'extérieur, dans un milieu d'hommes. De plus, la société dite « extérieure » roumaine exerce aussi une discrimination et n'emploie pas les femmes car « ce sont des gipsys ».

La femme, exclue du système formel économique, a souvent recours au système d'économie informel.² Une récente étude de l'Open Society Institute relate que 54% des femmes roms en Roumanie travaillent informellement (Open Society Institute, 2009). Il est donc problématique de définir et quantifier si une femme est active sur le marché de l'emploi car les statistiques prennent uniquement en compte l'employée salariée. Ces emplois informels varient de femme de ménage, ouvrière dans les champs, à vendeuse sur les marchés. Ils découlent de la tradition rom d'artisan, d'agriculteur ou de femme au foyer. Cette situation ne fournit évidemment pas les bénéfices sociaux ou toute forme de protection sociale, ce qui est problématique pour la santé, comme il sera mentionné par la suite.

Pourquoi l'acquisition d'un emploi peut-elle être source d'émancipation chez une femme rom ? La raison évidente et univoque serait la source de revenus qui permettrait de réduire le risque de pauvreté. Pourtant, l'ERIO précise que cette observation se limite aux ménages sans enfant. Dans les foyers avec enfants, avoir un travail ne semble pas améliorer la situation économique (ERIO, 2014). Nicoleta Bitu nous dit quant à elle que « l'autonomie financière, c'est-à-dire avoir un revenu stable autonome, facilite l'émancipation » (Bitu, 22 avril 2015).

²L'économie informelle désigne l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'Etat.

Peut-être faut-il nous attarder sur le mot « autonomie » ? La femme, au-delà d'un salaire, cherche peut-être ce prestige que le statut d'être rémunérée lui confère. Travailler lui permet de s'échapper du cercle familial et du milieu patriarcal dans lequel elle est confinée, et lui fait prendre conscience de sa valeur en tant qu'humain et non plus en tant que mère ou épouse. Le marché du travail formel et informel renforce ses relations avec la société extérieure, et donc avec des valeurs modernes. C'est en cela que travailler est facteur d'émancipation.

Mariage et mariage précoce

Le mariage dans la communauté rom marque le passage du rôle de fille au rôle d'épouse. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, l'acte de mariage n'est pas signé légalement mais est symboliquement représenté par l'acte sexuel. Une fois sa virginité perdue, la fille, devenue femme, sera promise à son homme pour la fin de ses jours. Le mariage représente également la fin de la scolarisation pour le couple qui, d'une part, devra travailler pour assurer les besoins de sa famille et d'autre part, devra donner naissance à un enfant et s'occuper du foyer. La transaction économique et monétaire est la composante principale d'un mariage. Le choix du partenaire, effectué dans la plupart des cas par la famille, est relié au patrimoine matériel de celui-ci. Unir deux jeunes gens a pour fonction traditionnelle de gérer l'héritage familial et dans certaines communautés pauvres, d'échapper à la misère.

Ce n'est pas le mariage en soi qui est une entrave à l'émancipation de la femme mais bien l'âge auquel celui-ci a lieu. « Les gens disent que je suis déjà trop vieille pour me marier. Dans mon village [Toflea], les femmes se marient à 16-17 ans... Et plus je vieillis, plus les chances de marier un homme bien sont petites. Mes parents ont déjà essayé plusieurs fois de me marier, mais je ne veux pas. » (Anonyme, R. 26 avril 2015). Le mariage empêche la femme de continuer ses études et l'oblige à rester à la maison, cela entrave donc son émancipation par l'éducation. Cette union précoce ne permet pas à la fille de se développer psychologiquement et personnellement, de vivre son adolescence. Ces mariages précoces sont pour les défenseurs des droits de l'homme et certains activistes roms « un abus de l'enfant : c'est un obstacle à son émancipation ainsi que celle de la communauté, cela réduit l'accès de l'enfant à ses droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation et à un développement normal pour leur âge » (Bitu, N. et Morteau, C., 2010).

Sur la question de la pratique contemporaine du mariage précoce en Roumanie, les opinions divergent. Mihaela Zatreanu assure que ce sujet n'est plus d'actualité tandis que Nicoleta Bitu pense que c'est encore une réalité bien présente. Si ces avis s'opposent, c'est qu'il faut préalablement définir de quel type de mariage il est question et surtout l'âge auquel il a lieu. Pour cela, rappelons, sur base de l'ouvrage *Are the Rights of the Child Negotiable? The Case of Early Marriages within Roma*, de Bitu et Morteau, les différents types de mariage forcé, arrangé ou précoce et leurs facteurs déterminants. Le facteur principal qui influence ces différences est la liberté de choisir et son obstruction ainsi que la définition de l'âge légal comme âge de maturité. La majorité sexuelle légale en Roumanie est établie à 15 ans. Rappelons également que les personnes vivant sous le même toit mais n'étant pas légalement mariées sont considérées comme telles.

Le mariage arrangé implique l'accord des deux parties ainsi que l'accord des parents ou d'un tiers, souvent un représentant de l'Eglise. Le mariage précoce se manifeste selon deux façons dans certaines communautés : la première est de marier une fille mineure à un homme adulte, par l'arrangement ou la force, sans que la légalité soit respectée, c'est-

à-dire en Roumanie, avant ses 15 ans. La seconde est une forme de mariage arrangé dans lequel les parents des deux enfants arrivent à un arrangement d'un mariage futur. Les deux enfants deviennent « fiancés » jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge acceptable. Cette limite d'âge varie selon la culture du groupe, elle est souvent l'âge de l'apparition de la puberté. Madame B., experte des Roms de Roumanie à la Commission Européenne, nous explique qu'à Craicova, le village où elle est née, les filles sont promises à un homme dès l'âge de sept ans et emménagent chez la belle-famille. Ainsi, la belle-mère peut éduquer l'enfant et lui apprendre à devenir une bonne épouse. Cet emménagement n'implique pas spécialement de relations sexuelles avant que les deux enfants aient atteint la majorité sexuelle. Le témoignage de Maria, la femme de Victor, nous confirme cette réalité (voir annexe H) : dès ses douze ans, Maria emménage dans la famille de Victor, car la belle-mère est décédée et « ils ont besoin de quelqu'un pour les aider dans la maison, faire à manger, etc. » (Maria, 2015). Elle va ainsi vivre avec Victor et son père, « comme si nous étions frère et sœur jusqu'à nos 18 ans où nous avons commencé à sortir ensemble » (Maria, 2015).

De plus, il est important de préciser que les mariages inter-ethniques, c'est-à-dire entre roumain et rom, ne sont acceptés que dans les communautés plus urbaines. Dans les communautés rurales traditionnelles, seul un mariage dont les conjoints appartiennent à une même ethnie peut avoir lieu. Cela va même plus loin dans certains cas, et les jeunes personnes sont obligées de se marier avec quelqu'un venant du même village. Cela assure la continuité des traditions et le facteur d'isolation de ces populations renforce cette nécessité de préserver les relations à l'intérieur d'un même cercle.

« Les hommes de mon village sont fainéants, ils sont moins intelligents que moi mais à Toflea, tu devras marier un homme de Toflea, pas d'un autre village. C'est une obligation. Tu nais ici, tu meurs ici » (voir annexe G) (Anonyme, R. 26 avril 2015).

Le mariage et le choix du partenaire sont pour la femme rom des choix stratégiques de survie, afin d'atteindre des buts économiques, sociaux ou personnels. La question problématique ici n'est pas le mariage en lui-même mais bien l'âge auquel il a lieu et la liberté de choisir cette union. Pourtant, malgré ses dysfonctionnements toujours présents en Roumanie, on assiste à une évolution globale des mœurs. Toutes les personnes interviewées s'accordent à dire qu'il y a une augmentation de l'âge des enfants dans les mariages et ce, dans toutes les communautés roms confondues. La question du mariage précoce semble avoir évolué positivement grâce au contact avec la modernité.

Soins médicaux, contraception et grossesse

Les préjugés concernant la contraception ainsi que les mauvaises conditions hygiéniques exposent la femme et ses enfants à de sévères maladies. De plus, l'accès aux services de santé publique est problématique et les communautés roms sont systématiquement victimes de discrimination par les différentes institutions publiques.

EnikoVincze est anthropologue et professeur à l'Université de Cluj en Roumanie. Son article *Social exclusion at the crossroads of gender, ethnicity and class: A Viewthrough Romani Women's* est une recherche basée sur la contribution au développement de la santé reproductive. Vincze considère cette santé comme un droit humain pour les femmes et le considère comme un phénomène socialement et culturellement déterminé. Dans le cas des communautés roms, beaucoup de facteurs entravent cette santé

reproductive dont « le manque d'eau potable et de sanitaires, le manque de documents officiels ou/et d'assurance médicale » (Vincze, 2006).

Le rapport *Breaking the Barriers- Report on Romani women and access to public health care* effectué en 2003 par le Conseil de l'Europe montre en effet que les Roms ont une espérance de vie plus basse, un plus haut taux de mortalité infantile et de maladies ainsi qu'un faible taux de vaccination. Les conditions de vie précaires exacerbent les maladies, ils n'ont pas accès aux soins préventifs, à une nutrition équilibrée, à l'hygiène et aux médicaments (Conseil de l'Europe, 2003).

La femme subit également des difficultés d'émancipation à cause de la conception qu'elle a de la contraception. La communauté rom exprime un avis très clair sur les relations de genre, le rôle de la femme au sein de la famille et de la sphère publique, de son rôle dans les relations sexuelles et son rapport à son propre corps, sur le nombre d'enfants à avoir. Les croyances religieuses exercent une grande influence sur l'attitude par rapport à l'avortement mais également par rapport à l'utilisation de méthodes contraceptives. De plus, les conditions économiques dans lesquelles vivent ces femmes conditionnent leur conception de la maternité. Si elles ne se sentent pas capables d'élever un enfant de plus dans des conditions si précaires et ainsi ne pas pouvoir subvenir à ses besoins primaires, elles seront plus enclines à avoir recours à la contraception.

Les sujets concernant la contraception et l'avortement restent tabous dans la sphère privée et publique, le moyen de contraception le plus fréquent chez les femmes roms restant l'avortement (Magyari-Vincze, E., 2006). « Même si l'âge du mariage et donc de la maternité reste beaucoup plus bas que dans la société majoritaire, on assiste à une très grande réduction du nombre de naissances comparé aux anciennes générations. On peut attribuer ce fait à deux choses : l'accès plus facile aux moyens de contraception mais aussi à un calcul rationnel des ressources économiques disponibles et de la taille de la famille » (Open Society Institute, 2009).

Il est important d'inclure parmi ces facteurs, le facteur de discrimination sociale, ethnique et de genre exercé par les institutions médicales elles-mêmes. « La mère est allée chez le docteur avec son fils malade. La première fois, on lui a dit 'retourne à la maison prendre une douche et puis reviens'. Quand elle est revenue, on lui a dit que son fils était en bonne santé et qu'on ne pouvait rien faire pour elle. Son fils était en fait très malade et il est décédé. Cela se passe avec tous les Roms, ils ne sont pas bien traités ni reçus car ils sont associés à 'pauvres' et si tu ne sais pas flatter ton médecin, tu n'es pas bien traité. » (Anonyme, 10 juin 2015)

Une série de facteurs tels que la conception traditionaliste de la prise de contraceptifs, le manque d'accès aux informations médicales, la discrimination au sein des institutions ainsi que les conditions sociales entravent donc à la santé reproductive, énoncée par Vincze comme un « état de bien-être physique, mental et social du système reproductif » (Magyari-Vincze, E., 2006). Cette entrave compromet la santé de la mère ainsi que celle de ses enfants.

Relations au sein du couple

Nous définissons les rôles traditionnels de l'homme et de la femme sur base de l'observation de terrain et les entretiens menés ainsi que sur l'ouvrage *Gender dimensions of Roma inclusion: Perspectives from four romacommunities in Bulgaria* rédigé par The World Bank en 2014.

L'homme est considéré comme supérieur à la femme, il est le *provider*³ de la famille. Il doit ramener de l'argent à la maison, travailler dur et ne pas être fainéant. « Si tu es un homme, tu dois toujours prendre tes responsabilités, t'assurer que l'argent rentre » (Mihai, 11 juin 2015). Cependant, il ne doit pas trop boire ni tromper sa femme, ne pas parier ni trop la battre. Nous reviendrons sur le problème de la violence domestique plus bas dans le développement.

La femme se doit d'être obéissante et fidèle à son époux. Elle doit être une bonne épouse et une bonne mère pour ses enfants. Elle doit également être fertile pour donner naissance à des enfants (The World Bank, 2014). Souvent, la naissance d'un garçon sera préférée à celle d'une fille car, comme nous l'avons vu précédemment, la fille sera envoyée très vite dans sa belle-famille et ne consiste pas en un bon investissement à long terme alors qu'un garçon s'occupera de ses parents jusqu'à leur mort. Pour comprendre la représentation de la femme traditionnelle rom, il est primordial de s'attarder sur le culte de la virginité dont il est question dans la plupart des communautés. La femme doit préserver sa virginité jusqu'au mariage et cette préservation lui assure son statut de pureté, de décence. « Je suis vierge, c'est très important dans la tradition. Si tu n'es pas vierge avant le mariage, tu es considérée comme une pute. Mais c'est très dur dans le monde actuel » (Anonyme, R. 26 avril 2015).

Notons tout de même qu'au cours de l'analyse du terrain et des différentes interviews réalisées, un phénomène paradoxal a été soulevé. Il semblerait que la femme, malgré son « statut inférieur » traditionnel, possède en fait une certaine mainmise sur son mari. « La femme connaît très bien son homme, elle sait s'il a des problèmes, s'il est dépressif. Elle va donc savoir comment le manier pour contrôler sa colère » (Zatreanu, 15 mars 2015). Mihaela Mihai, quant à elle, s'indigne face à certaines stratégies maritales : « Il y en a aussi beaucoup qui choisissent leur mari parce qu'elles pourront faire ce qu'elles veulent de lui. Parce qu'il est facile à manipuler. Si toi tu veux le commander, la famille de la fille qui est plus connue prendra un garçon du village qui servira toute la famille » (Mihai, 11 juin 2015). On peut donc conclure que, même si en théorie la femme n'a pas de pouvoir dans la sphère familiale, en pratique elle possède une marge de manœuvre qui lui permet de structurer et moduler les relations de son couple. « La femme a un grand rôle à jouer dans le couple mais elle n'est pas le leader. On peut comparer ça à un assistant, sans qui le projet n'aurait pas lieu, mais qui n'est pas le manager » (Zatreanu, 15 mars 2015).

Le contact avec la modernité et la société majoritaire influence incontestablement les relations et la réalité est souvent différente des attentes du couple.

On assiste dans les couples moins traditionnels, vivant souvent en zone urbaine, à une plus grande égalité qui peut se manifester dans la prise commune de décisions ou plus simplement, le partage des tâches domestiques (The World Bank, 2014). De plus, la situation économique du pays étant très difficile, il est aujourd'hui quasi impossible que l'homme s'affirme comme l'unique *provider* du ménage. La femme doit de plus en plus contribuer aux revenus économiques du foyer. Comme évoqué dans le chapitre consacré à l'emploi, ce job lui confère un statut supérieur et l'aide à construire sa confiance en

³J'ai choisi de ne pas traduire le terme anglophone *provider* car il est à mon sens, d'une justesse n'ayant pas d'équivalent en français.

elle. Concernant la virginité et la pudeur, les mentalités elles aussi évoluent peu à peu. On assiste à des désaccords entre anciennes et nouvelles générations concernant la façon de s'habiller, de porter des vêtements courts mais également la façon de se comporter en société et de fréquenter des garçons. La virginité en elle-même, bien qu'encore taboue, est aussi remise en question.

Il faut également évoquer la violence domestique présente dans énormément de couples en Roumanie. Selon le rapport en 2014 de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, la Roumanie « apparaît comme un des pays européens où la violence domestique à l'encontre des femmes est la plus grave : chaque année en moyenne, pour chaque million de roumaines, 12,62 sont tuées par leurs partenaires masculins » (Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, 2014). Même si cette violence est souvent associée à « la culture rom », il est primordial de rappeler que celle-ci est un phénomène répandu dans toute la Roumanie, profondément patriarcale et misogynne (Braga, 15 février 2015). Que le couple soit rom ou non, traditionnel ou moderne, vivant dans une zone rurale ou urbaine, la violence morale et physique est exercée.

Voies « informelles » d'émancipation

Dans le développement de cet article, nous nous sommes penchés sur les différents domaines qui pourraient, selon les institutions européennes, favoriser l'émancipation de la femme rom en Roumanie

Comme nous l'avons vu, ces domaines comportent des dysfonctionnements majeurs et d'autres voies d'émancipation sont possibles. L'émancipation de la femme se fait incontestablement en contact avec la modernité et la société majoritaire roumaine et celle-ci peut s'effectuer par la relation aux médias. Le manque d'études concernant l'éducation aux médias chez les Roms de Roumanie ne permet pas de s'appuyer sur des données chiffrées mais suite à l'observation de terrain, il est clair que les familles roms, même les plus pauvres, ont accès à la télévision roumaine. Suite aux visites dans les différents foyers de Roumanie, la télévision semblait être l'objet de toutes les attentions dans la pièce commune. A Giulesti, la famille vivant au milieu d'une décharge sans eau courante possédait également un poste de télévision (voir annexe I). Une anecdote intéressante est que chaque famille visitée, traditionnelle ou non, urbaine ou rurale, pauvre ou riche, regardait un programme de télé-réalité du type *Koh-Lanta* dans lequel des célébrités nationales s'affrontaient. Cette observation nous fait mettre en évidence l'importance de l'éducation aux médias et de la pertinence des programmes véhiculés à la télévision. Cette vision de la société majoritaire peut avoir une résonance particulière pour la femme rom et lui faire aspirer à d'autres choses.

« L'émancipation, cela peut être aussi une mère au foyer qui regarde des émissions de cuisine et qui apprend une autre façon de cuisiner » (Zatreanu, 15 mars 2015). Les médias, l'internet, les réseaux sociaux permettent une ouverture sur le monde et influencent les mentalités traditionnelles.

De fait, l'éducation n'est pas toujours synonyme d'émancipation. Prenons l'exemple de R., jeune femme émancipée ayant fait des études de journalisme à l'Université de Bucarest. Malgré sa réussite dans l'enseignement, le discours de R. est toujours celui d'une femme emprisonnée dans ses traditions. Son discours en tant que femme émancipée, « qui veut avoir une carrière et être indépendante » peut être ressenti

comme construit, comme si elle cherchait à s'en persuader. Certaines de ses réponses laissent entendre une certaine soumission à la communauté et à ses traditions. Elle s'occupe du ménage, de la cuisine « parce que les femmes sont plus douées pour cela » (Anonyme, R. 26 avril 2015). Concernant la contraception, R. prend la pilule mais si son mari veut un enfant, même si elle ne veut pas, elle lui en donnera un. « Beaucoup de Roms sont plus libres que dans notre village. Ils me disent « on est au 21^{ème} siècle, pourquoi gardes-tu ces traditions ? ». En tant que femme rom, tu dépends toujours de quelqu'un. Tu ne peux pas choisir ta carrière. Des fois, je me demande pourquoi est-ce que je ne suis pas née roumaine-italienne-française ? J'aurais aimé ne pas être rom, ça aurait été plus facile » (Anonyme, R. 26 avril 2015).

Désir d'émancipation

Si, pour R., l'émancipation a été désirée, ce n'est pas toujours le cas. En effet, le désir d'émancipation n'est pas un phénomène majoritaire parmi les femmes roms. Selon l'Open Society Institute, beaucoup de femmes roms ne voient pas leur situation comme étant problématique et ne désirent pas effectuer un changement dans leur vie (Open Society Institute, 2009). Claire Auzias, historienne féministe spécialiste de la question des femmes roms, livre dans *Chœur de femmes tziganes* son opinion face au désir d'émancipation des femmes : « [la culture tzigane] offre aux femmes [...] toutes les possibilités de transgression et que c'est alors aux intéressées d'en prendre les moyens. L'émancipation des femmes est d'actualité dans la culture tzigane comme ailleurs. Toutes les femmes ne désirent pas être émancipées, pas plus qu'ailleurs » (Auzias, C., 2009). Mihaela Zatreanu et Andrea Braga s'accordent à dire que ce phénomène d'émancipation est souvent inconscient. « C'est un processus, je ne pense pas que tu te dises 'maintenant je veux être émancipée' » (Braga, 15 février 2015). Il faut également souligner l'importance de l'éducation des parents et de leur transmission de valeurs. Le soutien des parents dans l'éducation et le développement personnel de la fille est primordial pour son émancipation. Le besoin de modèles positifs de la communauté rom est aussi important. En effet, les jeunes roms, femmes et hommes, ont besoin de références qui leur prouvent qu'il est possible de réussir dans la société en tant que Rom. Nous n'aborderons pas ici les mouvements roms féministes de Roumanie qui défendent activement les droits des femmes roms mais qui pourraient servir de modèles aux futures générations.

Abandon ou conciliation des valeurs roms traditionnelles ?

La question à se poser est : est-il possible pour la femme émancipée de concilier son mode de vie moderne dans la société majoritaire avec ses valeurs roms traditionnelles ? La femme peut-elle se dire émancipée en perpétuant certaines traditions de sa communauté ? Une réconciliation est-elle possible ou doit-elle renoncer à ses valeurs ? Cette question est complexe car il faut d'abord définir si nous parlons des valeurs telles que le respect de l'autre, l'importance de la famille et des anciens ou si nous parlons de la préservation du statut inférieur de la femme à l'intérieur de la communauté et du couple. Il semble difficile de se détacher du statut inférieur de la femme au sein du couple. C'est une valeur inscrite dans l'inconscient des deux parties depuis leur enfance et un changement ne peut se faire que si les deux parties acceptent dès le départ de considérer leur couple comme un partenariat. Pourtant, toutes les femmes interviewées

reconnaissent qu'il est difficile de se défaire de cet apprentissage de serviabilité et d'obéissance. Souvent l'homme reste le centre de la famille.

Concernant les valeurs de respect familial, une conciliation peut être possible dans le cas où la famille soutient les choix posés par la femme. Dans les milieux très traditionnels, la famille est une entrave à l'émancipation des femmes car elle est en désaccord avec les décisions qu'elles peuvent prendre. Pour respecter et honorer ses parents, la femme doit renoncer à certaines de ses envies. « Je respecte mes parents, c'est ça qui est difficile. C'est que des fois, j'ai envie de tout quitter pour faire ma vie mais après je me dis, ils m'ont tout offert, tout ce dont j'avais besoin. Mes parents savent que je pourrais faire beaucoup plus mais il y a toujours l'avis des gens, les critiques qui font revenir les traditions au-devant » (Anonyme, R., 26 avril 2015). Pour prendre en main son destin, la femme doit s'éloigner de l'emprise de la communauté qui se met en travers de son émancipation et entre en conflit avec ses valeurs. Selon MihaelaZatreanu et Nicoleta Bitu, femmes actives ayant fondé une famille, la conciliation est difficile et il faut bien souvent renoncer aux valeurs traditionnelles. L'important est de se détacher du groupe, de la communauté qui exerce une pression sur l'individu.

Conclusion

L'émancipation de la femme rom de Roumanie est un phénomène grandissant, dans toutes les communautés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, rurales ou urbaines. Consciente ou non, cette émancipation permettra la réconciliation entre la société majoritaire roumaine et les communautés roms, souvent exclues sur base de leur ethnie et leur situation de pauvreté extrême. La femme rom, souffrant d'une triple discrimination basée sur son genre, à la fois à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté, est la médiatrice entre ces deux entités. Malgré tout, plusieurs dysfonctionnements et pressions tant internes qu'externes empêchent la femme de s'émanciper dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé. Les mariages précoces ainsi que les relations patriarcales et hiérarchiques au sein du couple entravent également ce développement personnel. La communauté rom traditionnelle exerce quant à elle une pression symbolique sur l'individu et préserve ainsi les valeurs traditionnelles. Si l'éducation est le facteur principal et primordial de l'émancipation, d'autres voies dites « informelles » sont envisageables telles que l'accès aux médias qui permettent une prise de contact avec le monde extérieur. Enfin, pour s'émanciper, la femme doit renoncer à certaines valeurs traditionnelles imposées par la communauté telles que les relations patriarcales au sein du couple car c'est seulement sur base d'une relation égalitaire, d'un partenariat, qu'elle pourra prendre en main son développement personnel.

« L'émancipation des femmes n'affaiblira pas la culture rom car la culture rom est comme toutes les cultures du monde : un social en devenir, avec un passé historique et un avenir. La culture rom n'est pas immobile, elle peut bouger ; notre culture orientale a bougé, la leur bougera aussi et a déjà bougé beaucoup. L'émancipation des femmes roms n'affaiblira pas la culture rom, qui est d'une extraordinaire souplesse, mais au contraire, elle la renforcera ; certains et certaines d'entre eux l'ont déjà compris » (Auzias, C., 2009)

Bibliographie

- Touyard, J. et Conte, C. (2008, juin). Les Roms, un peuple méconnu. Quelques questions à Jean Pierre Liégeois. *Diasporiques*, no 6.
- Reyniers, A. (1995). Culture et Communication. *Revue Etudes tsiganes*. no.5. p. 141-146.
- Auzias, C. (2009). Chœurs de femmes tziganes. Ed. Egrégores.
- Treps, M. (2003). Langue et culture. *Revue Etudes tsiganes*. No.16, p.55-74.
- Courthade, M. (2005). Langue et culture 2. *Revue Etudes tsiganes*. No.22.
- Hasdeu, I. (2007). Bori et Romni : Réflexions sur les rapports sociaux de sexe chez les roms de Roumanie. *Revue Etudes tsiganes*. No. 31-32.
- Hasdeu, I. (2008). Etre une femme dans le monde Tsigane. *Revue Etudes tsiganes*. No. 33-34, p.60-77.
- Olivera, M. (2009). Roms de Roumanie : la diversité méconnue. *Revue Etudes tsiganes*. No. 38.
- European Commission. (2012). Roma and Education: Challenges and opportunities in the European Union. Luxembourg
- DIHAL. (2013, September). French policy for anticipation and accompaniment of illegal camps dismantling and fostering their inhabitant's rights.
- The World Bank. (2014, January). Gender dimensions of Roma inclusion: Perspectives from four roma communities in Bulgaria.
- Roma Education Fund. (2013). Annual Report.
- UNESCO et Regards de femmes Tsiganes. (2013, janvier). Les femmes Romnia, le savoir, l'éducation et l'école. Un paradigme riche et complexe. Bonnes pratiques et recommandations.
- European Commission. (2010). Improving the tools for the social inclusion and non-discrimination of Roma in the EU. Social Europe.
- Conseil de l'Europe. (2003). Breaking the Barriers- Report on Romani women and access to public health care. Luxembourg.
- European Commission. (2014). Report on discrimination of Roma children in education. Belgium.
- Roma Source: Sharing of understanding rights and citizenship in Europe. (2013). The limits of Inclusion? Exploring the views of Roma and non Roma in six European Union member states.
- Liégeois, J-P. (2010) Le Conseil de l'Europe et les Roms: 40 ans d'action. Conseil de l'Europe
- Unicef. (2012). Being a child in Romania : A multidimensional diagnosis. Bucharest: Romania
- Bitu, N. et Morteau, C. (2010). Are the Rights of the Child Negotiable? The Case of Early Marriages within Roma. Romani CRISS, Unicef. Bucharest: Roumanie
- Magyari-Vincze, E. (2006). Social exclusion at the crossroads of gender, ethnicity and class: A View through Romani Women's. Cluj: Roumanie
- Magyari-Vincze, E. (2009). Gendering roma studies. Cluj: Roumanie
- Policy Department Citizens' Rights and Constitutional Affairs. (2006). Economic aspects of the condition of roma women: Study. Bruxelles: Belgium.
- European Union Agency for fundamental rights (FRA) et UNDP. (2012). The situation of Roma in 11 EU member states. Luxembourg.

- European Union Agency for fundamental rights (FRA). (2014) Discrimination against and living conditions of Roma women in 11 EU Member States; Roma survey - Data in focus
- Armand-Eeckhout, L. (2013). Pauvreté dans l'Union européenne. Bibliothèque du Parlemeuropeen.
- European Roma Information Office (ERIO). (2014). Roma women and reconciliation of work and family life.
- European Roma Information Office (ERIO). (2013). Empowerment of Roma girls vital for the full inclusion of Europe's Roma. Brussels, Belgium
- Open Society Institute. (2009). Roma women known and unknown Family Life And The Position Of The Woman In The Roma Communities.
- Conseil de l'Europe et Assemblée Parlementaire. (2014, 20 mars). Prostitution, traite et esclavage moderne.
- Rapporteur indépendant. (2013). Traite des êtres humains, construire des ponts. Rapport annuel. Belgique
- The Center for reproductive law and policy. (2000). Women's reproductive rights in Romania: A shadow report. New-York, USA.
- Open Society Institute. (2006). Broadening the agenda: the status of Romani women in Romania. New-York, USA.
- Unicef. (2011). Women Motherhood Early childhood development. Hungary.
- Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes. (2014, 16 septembre). Campagne pour lutter contre la violence domestique à l'encontre des femmes en Europe. Doc. 10273
- Unicef et Digest Innocenti. (2001, mars). Le mariage précoce. No 7
- Pison, G. (2012, juin). Maternités précoces en recul dans le monde

Annexe C
Annexe A

COLARD, M. (2015). Mihaela Zatreanu (gauche) et Andrea Braga (droite). Bucarest, Roumanie



Annexe B

COLARD, M. (2015). Nicoleta Bitu en conférence dans le village de Toflea. Toflea, Roumanie



Annexe I

COLARD, M. (2015). Même dans les foyers les plus pauvres, la télévision est un objet primordial. A Giulesti, les familles substituent les cables d'électricité du quartier. Giulesti, Roumaie



© 2016 AnA Society for Feminist Analyses
New Series. Issue No. 6 (20)/ 2016